
AVIS

15 juillet 2021

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
DE L'EXERCICE 2021
DU BUDGET PRINCIPAL
DE LA RÉGION NORMANDIE**

Rapporteur Général du Budget :

M. GIROD Jean-Pierre

Résultat du vote :

102 POUR

1 ABSTENTION



Ce Budget Supplémentaire (BS) intervient dans un contexte de crise sanitaire et économique majeure, dont les impacts sur les finances de la Région se feront ressentir sur plusieurs exercices.

Compte-tenu du renouvellement de l'assemblée délibérante, il a principalement pour objet :

- D'affecter le résultat de l'exercice précédent (104,2M€) entre les sections de fonctionnement (10,12M€) et d'investissement (94,1M€),
- De procéder à des ajustements limités des prévisions budgétaires.

Les crédits pluriannuels inscrits dans ce BS sont donc limités pour tenir compte de la déclinaison des plans de relance de l'Etat et de l'Union Européenne et de la prolongation du CPER 2015-2020 sur le volet mobilité.

Pour rappel, les objectifs stratégiques se déclinent de la façon suivante :

- OS1 : Pour une économie normande dynamique, attractive et innovante ;
- OS2 : Pour permettre à chacun de bâtir son avenir, réussir sa formation et son insertion professionnelle ;
- OS3 : Pour des transports efficaces au service des personnes et de l'économie ;
- OS4 : Pour un développement équilibré et durable des territoires normands ;
- OS5 : Pour l'attractivité et le rayonnement de la Normandie ;
- OS6 : Pour une administration performante au service de l'action régionale.

I – Les crédits pluriannuels d'investissement (autorisations de programme-AP) et de fonctionnement (autorisations d'engagement-AE)

- Les ajustements en **Autorisations de Programme** s'élèvent à **72,06M€** et se répartissent principalement de la façon suivante :
 - + 30,21M€ au titre de l'OS1 (économie), en faveur de la recherche ainsi que pour le soutien à la mise en place d'une chaudière industrielle (CSR Véolia SEINOV 27) et d'un réseau de chaleur Biomasse (CSR Suez BioSynErgy 76) ;
 - + 43,62M€ au titre de l'OS2 (enseignement et formation professionnelle), en raison notamment de l'avancement de certains travaux (lycée Corneille, lycée du CLIIN, lycée Clément Ader, etc.), de la réalisation de plateaux techniques financés dans le cadre du plan de relance européen, d'un redimensionnement pour le projet de l'ESITC ;
 - + 27,51M€ au titre de l'OS3 (transport), pour l'amélioration des gares et des infrastructures ferroviaires, et la mise en place de pistes cyclables dans le cadre du soutien du plan de relance européen ;
 - - 26,97M€ au titre de l'OS5 (attractivité de la Normandie). Cette diminution correspond au redéploiement de crédits à destination de projets dont les travaux ont déjà été lancés.
- Les ajustements en **Autorisations d'Engagement** portent sur un montant de **28,35M€**, dont :
 - + 20,45M€ au titre de l'OS2, dans le cadre de la continuité de la mise en œuvre du PRIC et pour l'accompagnement des lycées avec le projet pack numérique lycéen ;
 - + 3,20M€ au titre de l'OS5, principalement à destination du tourisme.

II – Les mouvements du budget supplémentaire en crédits de paiement

1 – Des ajustements à la hausse des recettes (hors affectation du résultat)

Hors affectation du résultat 2020, les recettes sont ajustées à la hausse pour un montant global de **29,77M€**. Cette évolution résulte d'une hausse des recettes nettes de fonctionnement (+27,89M€) et d'investissement (+24,66M€), en tenant compte d'une baisse de l'emprunt d'équilibre (- 22,78M€).

Les **ajustements à la hausse** sont liés notamment à des recettes européennes (+25M€), à la notification de recettes fiscales et dotations de l'Etat (dont frais de gestion de recouvrement de la CVAE : +9,5M€, DCRTP : +3,5M€, FCTVA : +3M€, Dotation Régionale d'Investissement du plan de relance : +5M€), à l'intensification des actions mises en œuvre au titre du PRIC suite au plan de relance (+7,7M€), et à la convention de transfert de la compétence transport signée fin 2020 avec la communauté urbaine du Havre (+4,4M€)

Les **ajustements à la baisse**, quant à eux, sont liés principalement à la diminution des recettes versées par les lycées¹ (-5,7M€), et au rééchelonnement de l'avance remboursable versée dans le cadre du projet Normand'Innov (-3,6M€).

2 – Des ajustements en dépenses

Les crédits de paiement nouveaux s'élèvent à **39,89M€**, dont 16,86M€ en fonctionnement et 23,03M€ en investissement, ce qui porte les dépenses totales d'investissement pour 2021 à 648,77M€ et les dépenses totales de fonctionnement à 1 236,14M€.

La hausse des dépenses en investissement dans ce BS relève principalement de l'équipement informatique des lycéens (mise à disposition d'un équipement informatique individuel à chaque lycéen primo-entrant, déploiement progressif de nouvelles infrastructures wifi dans les lycées publics, etc.) à hauteur de 16,7M€, du redéploiement de crédits pour les bâtiments des lycées et les structures de formations (2,6M€), et pour le soutien à l'économie et à la recherche (2,2M€)

L'évolution des dépenses en fonctionnement concerne essentiellement le soutien à l'économie et à la recherche (dispositif Impulsion Résistance Normandie pour 4,1M€, programmation de labels et chaires d'excellences pour 2M€), la convention de transfert de la compétence transport entre la Région et la Communauté Urbaine du Havre (3,9M€), l'indemnisation des prestataires de transports routiers (1,6M€), la constitution de provisions pour des créances d'ARE (2,1M€), l'attribution de compensation complémentaire à verser au Département de Seine-Maritime (1,1M€) et le décalage du solde à verser aux CFA qui ont présentés des demandes triennales (-2,8M€).

L'emprunt d'équilibre

La reprise de l'excédent de clôture 2020 (10,12M€) et les ajustements réalisés en recettes et dépenses dans ce Budget supplémentaire permettent à la Région de réduire son emprunt d'équilibre de 22,78M€, et de le ramener à un maximum de 208,2M€ (contre 230,9M€ initialement prévus).

L'autofinancement prévu au Budget principal 2021 était de 3,6M€. Ce projet de BS conduit à un ajustement à la hausse de l'autofinancement de 21,17M€, le portant ainsi à **24,76M€**.

¹ Le Fonds de Rémunération des Personnels du Service de Restauration et d'Hébergement

III – Les remarques du CESER sur les politiques régionales

• **Objectif Stratégique 1 - Pour une économie normande dynamique, attractive et innovante**

Concernant le renouvellement des marchés des dispositifs « ICI JE MONTE MA BOITE » et « ARME », le CESER s'interroge quant à la durée du marché. En effet, en termes d'accompagnement des entreprises, il pourrait être judicieux de conclure un marché plus long, afin de permettre aux prestataires intervenants une meilleure visibilité et une pérennité dans la mise à disposition des ressources nécessaires à l'exécution du marché. S'il est pertinent de s'adresser à plusieurs prestataires spécialisés dans les domaines mobilisés, un marché public de plus long terme pourrait permettre une meilleure anticipation des besoins. En dehors de ces réserves, le CESER réaffirme le besoin de continuer l'accompagnement des acteurs économiques naissants ou fragilisés.

Au sujet du transfert des pôles de compétitivité de l'Etat vers les Régions, le CESER note le transfert à l'euro près des dépenses de fonctionnement. Il restera néanmoins attentif au financement à long terme de ces pôles ainsi qu'aux modalités partenariales qui seront mises en œuvre pour pérenniser leur efficacité, notamment pour les pôles interrégionaux qui n'ont pas leurs sièges en Normandie.

S'agissant de la monnaie locale, le CESER prend note de la redéfinition de la gouvernance du RolloN via une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) permettant plus de transparence dans la gouvernance de la monnaie et une meilleure adhésion de toutes les parties prenantes. Il suivra ce sujet avec attention, notamment une fois le changement d'échelle effectué.

Le CESER souligne positivement le soutien à la filière équine, filière majeure en Normandie, et en particulier le soutien au développement du Haras du Pin, répondant à des enjeux sportifs, économiques et touristiques. Il note avec satisfaction l'accélération du soutien à la filière équine, et se satisfait de l'accord conclu entre la Région et le Conseil Départemental de l'Orne à propos du Haras du Pin.

Le CESER prend acte de la volonté de la Région de financer pour 120.000€ une promotion concernant les énergies renouvelables ou décarbonées, et notamment l'hydrogène.

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation étant traités dans ce Budget supplémentaire au sein de plusieurs objectifs et missions (Objectif 1 mission 3 et objectif 2 mission 4), le présent avis abordera dans cette seule et unique partie ces thématiques.

Le CESER se félicite de l'engagement de la Région de flécher sur les programmes RIN recherche 12 millions supplémentaires de FEDER et 4 millions de fonds régionaux afin de pallier à l'absence de démarrage de la programmation européenne 2021-2027 et au retard du CPER. Ainsi 31 projets de recherche, de type plateforme, pourront bénéficier de ces fonds, pris du FEDER 2014-2020, sous réserve de se terminer fin 2022.

Le projet Cofund, déposé par la Région, en collaboration avec de nombreux partenaires et retenu par la commission européenne, permettra le recrutement de 40 post-doctorants (20 en 2021, 20 en 2022) sur des contrats de 24 mois dont 3 en entreprises. Axé sur les thématiques de la nouvelle RIS3, ce projet permettra d'attirer des talents internationaux et de participer à l'attractivité de la Normandie, souhait émis par le CESER dans ses derniers rapports.

Si la création d'une future école vétérinaire en Normandie ne fait l'objet d'aucune contestation, le CESER souhaiterait que l'étude et les fonds afférents qui lui sont consacrés permettent de flécher au mieux les besoins en Normandie, notamment au vu du déficit de vétérinaire en milieu rural sur le territoire. D'une façon plus générale, le CESER réitère le vœu d'être un acteur associé en amont de la définition d'implantations de structures de ce genre ou pour se faire le relai de l'émergence de nouvelles technologies pouvant nécessiter l'adaptation d'établissements ou de formations supérieures. L'étude du futur SRESRI doit permettre une réelle concertation en ce sens et permettre de faire le choix entre implantation, création de nouveaux établissements ou priorité à ceux déjà existants sur le territoire. Le CESER insiste sur la nécessité de rechercher la complémentarité entre les établissements plutôt que de créer ou intensifier la concurrence.

Le CESER tient à saluer l'effort budgétaire de la Région qui, en ces temps de crises, a fait le choix d'aller au-delà de la maquette financière FEDER pour soutenir l'enseignement supérieur et la recherche.

- **Objectif Stratégique 2 - Pour permettre à chacun de bâtir son avenir, réussir sa formation et son insertion professionnelle**

Concernant les lycées, le CESER souligne la mise en œuvre du projet du Pack Numérique Lycéen et le travail engagé pour l'accompagnement des lycéens, et notamment l'inclusion numérique.

Si l'acquisition par la Région d'ordinateurs portables destinés aux lycéens est une initiative louable à laquelle on ne peut qu'adhérer, le CESER souhaite néanmoins attirer l'attention de la Région sur la nécessaire prise en charge de la maintenance des matériels mis à disposition, dont s'inquiètent aussi légitimement nombre d'enseignants. Il est rappelé que l'usage des ordinateurs portables doit bien être envisagé comme un complément et non comme un substitut et qu'il ne doit pas favoriser l'accroissement d'un enseignement à distance. Il est rappelé enfin que cette excellente initiative ne résout toutefois pas le problème de la fracture numérique ainsi que des coûts d'abonnement jugés onéreux voire inabordables par les familles les plus modestes.

Le CESER est satisfait de l'enveloppe de 11 M€ consacrée à la rénovation des plateaux techniques dans le cadre du REACT EU, ainsi que de la volonté d'améliorer en amont la performance énergétique des lycées pour un montant de 2,6 M€.

Il s'inquiète des coûts supplémentaires et des délais de livraison (3 à 6 mois de plus) suite à la pénurie de matières premières et de la flambée des prix au niveau mondial (5 à 30 %), concernant notamment la livraison des 40 000 ordinateurs commandés et les prochaines commandes à venir, ainsi que pour l'ensemble des travaux d'aménagement de rénovation ou de construction. Nonobstant, le CESER a noté, concernant la construction du nouveau lycée à Bourg-Achard, l'engagement d'un calendrier maintenu.

Concernant l'apprentissage, le CESER constate la diminution de 2,7 M€ en crédits de paiements de fonctionnement suite aux demandes triennales des CFA et lui seront reportés sur les années 2022, 2023, voire 2024. Quant au projet de campus de l'apprentissage à Alençon, il a bien été noté par le CESER l'augmentation du montant de la participation financière de la Région de 16 M€ à 17,9 M€. Le CESER regrette que l'enveloppe pour les travaux et équipement des autres CFA diminue de 1,3 M€ pour ne s'élever qu'à 350 000 €, ce qui lui paraît bien peu pour maintenir le niveau de qualité, d'attractivité des CFA sur l'ensemble de la région.

Concernant les formations professionnelles, et la qualification des demandeurs d'emploi, le CESER relève l'augmentation de l'autorisation d'engagement pour un montant de 15,4 M€ afin d'engager de nouvelles

actions de formation professionnelle qualifiantes et certifiantes à destination des demandeurs d'emploi, dans le cadre du PRIC et du plan de relance. D'ailleurs, la recette au titre du PRIC s'élève à 7,7 M€.

Le CESER est sensible aux informations apportées, et notamment celle concernant la montée en puissance de l'offre de formation. Il est aussi bien conscient des difficultés rencontrées sur certains territoires, pour trouver des publics dans les formations concernant certains métiers en tension (bâtiments, aide à domicile). Même si l'implication de Pôle emploi et des missions locales est à saluer.

Pour les formations sanitaires et sociales, le CESER mentionne la somme allouée pour la revalorisation salariale des personnels enseignants intervenant dans la santé pour un montant de 1,5 M€ (SEGUR). Il est à souligner l'effet positif de Parcoursup qui a permis de majorer le nombre d'entrées en formations sanitaires et sociales sans recul pour l'instant sur les abandons ou réussites aux examens.

Le CESER rappelle aussi la complexité de certains dispositifs au vu de la réglementation de la formation initiale ou professionnelle, qui sera peut-être résolue après la phase d'évaluation de la loi Avenir.

- **Objectif Stratégique 3 - Pour des transports efficaces au service des personnes et de l'économie**

En matière de transports, le budget supplémentaire comprend 27,51 M€ d'Autorisations de programme (AP) complémentaires, parmi lesquelles le CESER relève près de 17,8 M€ en faveur du ferroviaire – dont plus de 15 M€ de crédits issus du CPER 2015-2020 prolongés sur la période 2021-2022 sur le volet mobilité, consacrés à des travaux de régénération du réseau ferroviaire, notamment concernant la ligne Paris-Granville, ainsi qu'un million d'euros pour la mise en accessibilité de la gare de Carentan, et un million d'euros dédiés aux études en faveur des services express métropolitains autour de Rouen et de Caen, que le CESER observe favorablement. Un autre élément notable concerne les 12M€ – issus du plan de relance européen REACT-EU – prévus en faveur de la mise en place de pistes cyclables. S'il ne peut qu'approuver le soutien apporté à la promotion des mobilités actives et aux infrastructures cyclables, le CESER s'interroge toutefois quant au fait que ces investissements soient prévus exclusivement « *en zone urbaine* ».

Au-delà de ces observations, le CESER rappelle par ailleurs l'importance de l'harmonisation de la tarification des transports interurbains – compte tenu des fortes disparités qui persistent selon les territoires et départements –, et du rôle incitatif que peut jouer cette tarification afin de favoriser et d'inciter à l'usage des transports en commun.

- **Objectif Stratégique 4 : Pour un développement équilibré et durable des territoires normands**

Le CESER souligne positivement les actions entreprises en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les lycées.

S'agissant de la biodiversité, le CESER regrette la réduction des crédits issus des fonds européens à hauteur de 2,7 M€ pour financer des actions de préservation de la biodiversité. Si cette situation est liée dans une large mesure à un retard initial consécutif à la fusion des deux ex Basse- et Haute-Normandie, il souligne à nouveau la complexité, notamment pour les petites structures, à mobiliser les fonds européens (ainsi qu'à financer des dépenses de fonctionnement et de personnel pour le montage des dossiers) et l'importance de l'accès à l'ingénierie pour accompagner les porteurs de projets en la matière.

- **Objectif Stratégique 5 : Pour l'attractivité et le rayonnement de la Normandie**

C'est avec regret que le CESER relève les attermolements qui se perpétuent autour du schéma d'enseignements artistiques qui ne pourra être mis en œuvre à compter de la rentrée 2021/22, comme cela était initialement prévu. Les négociations engagées avec l'Etat n'ont pu encore aboutir, les modalités de transfert de charges à opérer n'étant hélas pas clairement énoncées dans la loi.

Le CESER – qui entame des travaux autour de la jeunesse en Normandie – sera particulièrement attentif à la façon dont seront accompagnées les Gymnasiades, un grand événement sportif mondial qui se déroulera en Normandie en mai 2022 et qui sera appelé à réunir 5 000 jeunes âgés de 15 à 18 ans, issus de 80 pays différents. Il est prévu que soient proposées dans ce cadre des actions culturelles, éducatives, liées à la santé, à la citoyenneté, au handicap, à la mixité, etc.

Enfin, le CESER souligne positivement le travail fait par la Région sur le projet Interreg manche Nord et sur la recherche de partenaires du milieu économique pour Normandie pour la paix.

Le CESER salue la mise en œuvre d'un moratoire sur les entreprises de tourisme au regard des conséquences économiques du contexte COVID sur le secteur touristique. Par ailleurs, il souligne avec satisfaction la mise en œuvre d'une campagne de promotion du tourisme en Normandie.

S'agissant du Mont-Saint-Michel, le CESER observera la création de l'Etablissement Public Industriel et Commercial National tant sur le volet de la gouvernance que concernant les impacts financiers pour la Région.

Comme il l'a précisé dans son avis sur le Compte administratif 2020 du Budget principal de la Région, le CESER porte une attention particulière sur le fonctionnement des satellites de la Région (Agence régionale de l'orientation et des métiers, Agence de développement pour la Normandie, Normandie attractivité, GIP Seine-Aval, Agence normande de la biodiversité et du développement durable, etc.) et souhaiterait disposer d'un bilan budgétaire et d'une évaluation de leurs actions.

Par ailleurs, le CESER s'étonne de trouver si peu de traduction financière du plan Normandie Relance dans ce Budget supplémentaire.

Afin d'en améliorer la visibilité, il suggère la mise en place d'un système de pastilles « plan de relance » avec des couleurs différentes pour distinguer tous les financements liés au plan de relance en provenance de l'Europe, de l'Etat et de la Région. Cela permettrait de donner davantage de lisibilité, dans les documents budgétaires, aux actions mises en place dans ce cadre.

En conclusion, le CESER prend acte du Budget Supplémentaire de l'exercice 2021 du budget principal de la Région.

Déclarations des groupes

Déclaration de Mme Anne PINEL

Au titre de l'Union syndicale Solidaires Normandie

Objectif stratégique 2 = l'Union syndicale Solidaires Normandie approuve les remarques du Projet d'Avis sur le pack numérique dans les lycées, en particulier celle sur le fait que l'octroi de PC aux primo-arrivants n'est pas un substitut à l'enseignement en présentiel et que ces prêts de matériel individuel ne réduisent qu'en partie la fracture numérique et sociale entre les familles dont les moyens leur permettent des abonnements à Internet et des acquisitions de matériels annexes et d'autres familles qui ne le peuvent pas.

La situation mondiale vis à vis des livraisons de matières premières (retards de livraison, hausse conséquente des tarifs) est inquiétante en ce qu'elle risque d'impacter la rénovation de plusieurs lycées et la construction du lycée de Bourg-Achard. La Région s'est voulue rassurante en avançant qu'elle avait anticipé les retards et les surcoûts. Nous regrettons que la réponse de la Région nous soit plus apparue comme une précipitation à vouloir enrayer de potentielles polémiques (que nous ne lançons pas pour notre part). La Région n'étant en rien responsable de ces difficultés internationales, nous ne sommes finalement que très partiellement rassurés.

Quant à Parcoursup, si nous validons la remarque spécifique sur des résultats positifs concernant les formations sanitaires et sociales, nous maintenons que cette plateforme représente un outil généralisé de tri social et de sélection.

Objectif stratégique 3 = concernant les transports, en corrélation avec le rapport sur le développement durable qui en fait mention, l'Union syndicale Solidaires Normandie rappelle son attachement au développement du fret ferroviaire et fluvial pour moins de poids lourds sur nos routes, moins d'émission de CO2, moins de congestion routière et moins de risque routier.

Objectif stratégique 4 = l'Union syndicale Solidaires Normandie insiste sur l'impérieuse nécessité d'intensifier l'implication des lycéens à la sauvegarde de la planète. À n'en pas douter, les personnels de l'Éducation s'engageraient avec ferveur sur des projets dans ce domaine.

L'Union syndicale Solidaires Normandie votera POUR ce projet d'Avis.

Déclaration de M. Philippe LEGRAIN

Au titre du groupe CFDT de Normandie

Comme le souligne notre avis dans sa conclusion, on trouve peu de traces du plan de relance dans le document qui nous est soumis et c'est bien un mystère.

Certes on voit bien l'action du plan de relance de l'Union européenne qui apparaît avec 92 millions d'euros qui s'ajouteront aux 30 millions de crédits d'État. Soit 112 millions en tout

La Région a mobilisé 90 millions en 2020, essentiellement pour gérer la crise, et pas tellement pour une relance. Il y aura encore des dépenses en 2021, mais d'un montant moindre.

Si on ajoute les 3 sources de financement Région + État + Europe et qu'on les rapporte aux dépenses totales de la Région, cela donne environ un effet combiné des plans de relance d'un peu plus de 3% des dépenses de la Région pour chacune des 3 années 2020 -2021 et 2022. C'est donc relativement peu au regard du choc qu'a connu notre économie avec une décroissance de la production estimée par l'INSEE à près de 8% pour 2020. Certes augmenter de 3% les dépenses de la région, c'est bien mais c'est encore peu pour la collectivité qui a charge le pilotage du développement économique. Il faut absolument mobiliser les leviers à notre disposition : Par exemple Le PRIC à destination des demandeurs d'emploi qui nécessitera un engagement sans faille pour mobiliser les sommes importantes mis à disposition par l'État. Et il faudra s'inscrire massivement dans le second plan de relance que l'État va lancer à l'automne.

La CFDT approuvera l'avis sur le budget supplémentaire

Déclaration de M. DEVAUX

Au titre du groupe CGT de Normandie

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Avec la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, la compétence « information métiers » a été transférée aux Régions.

La stratégie régionale de l'orientation de la Région Normandie, adoptée fin 2019, se compose de six objectifs dont la création de l'agence de l'orientation et des métiers au 1^{er} janvier 2020.

Il y a donc 18 mois, l'établissement public local dénommé « Agence de l'orientation et des métiers » s'installait dans le paysage de l'emploi-formation en Normandie.

Ce « satellite » de la Région a pour mission la mise en œuvre de la stratégie régionale en partenariat avec le Rectorat sur le champ de la formation initiale et avec notamment les partenaires sociaux, entreprises ou structures portant le conseil en évolution professionnelle sur le champ de la formation professionnelle continue.

Même si la crise sanitaire a bousculé l'ensemble des acteurs de la formation comme de l'orientation, un bilan budgétaire et une évaluation de l'activité de l'agence doivent être posés et des perspectives présentées.

En effet, nous nous questionnons sur la cohérence des actions menées au regard des besoins en ressources et outils des professionnels dont la mission est le conseil en orientation, sur leur pertinence compte tenu des multiples ressources d'information métiers développées par l'ONISEP ou les Branches professionnelles.

De plus, l'évaluation de l'impact sur les publics, qu'ils soient scolarisés, étudiants, demandeurs d'emploi ou salariés, contribuerait à la lisibilité de son efficacité si nous pouvions mieux clarifier le volume de financement qui lui est dédié quel que soit le financeur ou la structure qui apporte des services non financés dans le cadre de conventions de partenariat.

Au-delà de l'agence de l'orientation et des métiers, le groupe CGT partage donc la conclusion du CESER quant à sa demande plus large d'évaluation de l'ensemble des « satellites » de la Région.

Le groupe CGT votera POUR l'avis du CESER.

Liste des sigles

AFITF	Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France
ARE	Allocation de Retour à l'Emploi
BP	Budget Primitif
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CPRDFOP	Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et d'Orientation Professionnelles
CREFOP	Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle
CVAE	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
DCRTP	Dotations de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle
DGF	Dotations Globales de Fonctionnement
DM	Décision Modificative
DRES	Dotations Régionales d'Équipement Scolaires
ENT	Environnement Numérique de Travail
EPL	Établissements Publics Locaux d'Enseignement
IDS	Institut de Développement Social
IFER	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux
FCTVA	Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
FNGIR	Fond National de Garantie Individuelle des Ressources
NOTRe	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
PIA	Programme Investissements d'Avenir
PIC	Plan d'investissement compétences
PRIC	Pacte régional d'investissement dans les compétences
ROB	Rapport d'Orientations Budgétaires
SCORAN	Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique
SEINE	Système d'Enquêtes pour l'INsertion dans l'Emploi
SPRO	Service Public Régional de l'Orientation
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité du Territoire
THD	Très Haut Débit
TICPE	Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques